Conseil d’école du Vendredi 8 novembre 2019

**Personnes présentes :**

Mme RAMIERE Laetitia, directrice de l'école de Salignac-Eyvigues

Mmes COUDERC Magali, PERETTI Sandrine, Mr MOLINAS Bruno, enseignants à Salignac-Eyvigues

Mme AUGENE Cécile, chargée d’école à Borrèze

M. DUBOIS Jean-Pierre, maire de Salignac- Eyvigues

Mmes JAGOURD Chrystelle, LAVAL Laurence, ROMERO Colette municipalité de Salignac-Eyvigues

M. CHASSAING Thierry, maire de Borrèze

Mme LHERBET Stéphanie, municipalité de Borrèze

Mmes CANDAILLE Nadine, LANGLOIS Nathanaëlle, REBIERE Aline, COLUCCI Cécile, GASPARINI Anne, BALME Elodie, CHAZARAIN Jill, Déléguées des parents d'élèves pour l’école de Salignac-Eyvigues.

Mme BONNEAU Anne-Laure, CANDAILLE Nadine déléguées des parents d'élèves pour l’école de Borrèze

M. FUMAT, Délégué Départemental de l’Éducation Nationale

**Personnes excusées :**

Mme KRECKA-DUCHAUFOUR, Inspectrice de l’Éducation Nationale

Mme MARAQUIN Lucie, enseignante à Borrèze

Mme LALAY Corinne, municipalité de Borrèze

Mr GRANDCOIN Christophe Délégué des parents d'élèves pour l’école de Salignac-Eyvigues.

1) Présentation de l’équipe et effectifs :

* Sandrine Peretti est nommée pour la classe de GS/CP
* Daniel Faupin assure la décharge de Laëtitia Ramière tous les lundis (direction).
* Cécile Augène et Lucie Maraquin à mi-temps sur la classe à Borrèze.

|  |  |
| --- | --- |
| **SALIGNAC** | **BORREZE** |
| PS-MS : 12 + 23 = 35 Laëtitia Ramière, Daniel Faupin  | CP-CE1 : 8 + 14 = 22Cécile Augène et Lucie Maraquin |
| GS-CP : 17 + 6 = 23 Sandrine Peretti |
| CE2-CM1 : 16 + 10 = 26 Magali Couderc |
| CM2 : 21= 21 Bruno Molinas |

**Effectifs : Salignac : 105, Borrèze : 22 Total RPI : 127**

Personnel travaillant à l’école de Salignac :

\* Virginie Van Vetteren : ATSEM GS-CP matin, cantine 1 er et 2ième services et garderie soir. Responsable périscolaire, Régisseur (remplace Aurélie Goudal).

\* Lucille Gendre : ATSEM PS-MS cantine 1 er service et garderie soir, ménage.

\* Marie Pierre De Vido : ATSEM GS-CP après- midi, surveillance cour maternelle pause méridienne, bus matin et soir, ménage.

\* Karine Hennon : surveillance cour pause méridienne (maternelle et cycle 3).

\* Christine Quenouille alias Kiki : Garderie matin et soir, cantine 1 er et 2ième services, ménage.

\* Rose Diogo : cantine 1 er et 2ième services.

\* AESH : Karine Henon (PS-MS et CM2), Céline Ficher (GS-CP).

2) Elections

Trois évolutions règlementaires :

 1/ introduction de la possibilité de voter exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école,

 *-> décision et vote pour l’an prochain : Vote uniquement par correspondance à l’unanimité.*

 2/ transfert au directeur d'école de la compétence d'organiser le tirage au sort de désignation des parents d'élèves volontaires dans le cas où aucun représentant des parents n'a été élu ou si leur nombre est inférieur au nombre de sièges à pourvoir, compétence actuellement détenue par l'inspecteur de circonscription,

 3/ allongement à un mois du délai de convocation maximal du premier conseil d’école pour sa première séance suite aux élections.

* Election des parents le 11/10/2019 :

 Salignac : -151 inscrits, 87 votants (57.62%) en hausse (47,44% l’an dernier), 16 bulletins nuls ou blancs.

 **Titulaires :** Elodie BALME, Nadine CANDAILLE, Jill CHAZARAIN, Nathanaëlle LANGLOIS,

**Suppléants :** Cécile COLUCCI, Anne GASPARINI, Christophe GRANDCOIN, Aline REBIERE.

 Borrèze :

**Titulaire :** Anne-Laure BONNEAU **Suppléante :** Nadine CANDAILLE

* Election du représentant des parents d’élèves pour le RPI Salignac/ Borrèze pour l’année scolaire 2019/2020 : Mme LANGLOIS Nathanaëlle.
* Choix de réunir les deux conseils d’école du RPI (conseil d’école extraordinaire le 15 octobre 2019) et proposition de Laëtitia RAMIERE comme présidente du RPI pour l’année scolaire 2019/2020.

3) Règlement intérieur :

* Modification du règlement intérieur :
* modification horaires de l’école : Horaires des CP avec CYCLE 1.
* Annulation du critère de propreté pour l’inscription à l’école maternelle.
* Modification des conditions d’accueil et de scolarisation en maternelle

**\* Accueil et rentrée en maternelle.** *(Journal Officiel du 28 juillet 2019).*« L'instruction est obligatoire dès 3 ans, ce qui correspond à l'âge d'accueil des enfants en petite section maternelle. Tous les enfants qui atteignent l'âge de 3 ans au cours de l'année civile sont soumis à l'obligation d'instruction à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée. Sous certaines conditions, les enfants âgés de 2 ans au jour de la rentrée peuvent-être admis à l'école. Ils y restent jusqu'à leur entrée à l'école élémentaire à savoir l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 6 ans. L'admission en maternelle dès 2 ans se fait dans la limite des places disponibles. »

* Nouveau Règlement intérieur en ligne sur le site de Salignac.

4) Sécurité

* 6 exercices de sécurité dans l’année : 2 exercices incendie, 1 PPMS risques majeurs, 3 PPMS attentat intrusion.

Salignac

* Exercice de sécurité incendie : 30/09 : 2 min 03 : GS-CP et cycle 3 et 5 min 10 : PS-MS
* Les plans et des confinements ou lieu de repli des 2 PPMS sont déposés sur TBE (plateforme en ligne) à laquelle l’équipe de mobilité ainsi que la gendarmerie, la DSDEN et Les pompiers ont accès.
* Exercice de sécurité PPMS attentat intrusion : 14/10 : confinement. L’alarme (le porte- voix) est inaudible si l’exercice est inopiné. Durée du confinement : 11min 22s Belle implication des élèves.

Borrèze

* Exercice de sécurité PPMS attentat intrusion : 44 s pour évacuer à l’étage.

5) Evaluations CP et CE1

* Période de passation 16 au 27 septembre : évaluations qui permettent de poser un diagnostic et de pratiquer des différenciations au sein du groupe classe.
* Ces évaluations créent des situations de stress pour les élèves, les résultats sont peu révélateurs.
* Evaluations CP Salignac : 6 élèves Evaluations CP Borrèze : 8 élèves
* 81.2 % de réussite en maths 67.57% de réussite en maths
* 90 % de réussite en français 65.15% de réussite en français
* Evaluations CE1 : 14 élèves
* 70.63 % de réussite en maths
* 78.9 % de réussite en français

6) Informations diverses

Salignac

* APC : mardi et jeudi 16h15-17h00
* Toujours pas de code Educonnect (accès LSU internet pour les parents)
* Cantine : 2 services de cantine à midi: maternelles 11h45 et élémentaires 12 h30. Modifications apportées cette année : tables adaptées pour les maternelles, serviettes tissu lavées tous les jours pour les élèves de cycle 1, matériel (pichets, fourchettes) adaptés pour les petits et aussi pour les GS/CP (faciliter l’autonomie).
* Emploi civique : Mélanie Montupet (depuis le 05/11 jusqu’au 05 /07/20)
* Stagiaires : 3 demandes pour l’année
* Achat de Tablettes pour l’école et d’un VPI pour la classe de Bruno (Appel à projet 2019), financé à 50% par l’état.

Borrèze

* Emploi civique : Samy Magnat (depuis le 04/11 jusqu’au 05 /07/20)
* APC : lundi et jeudi 16h15-17h00

7) Bilan des activités et projets

Salignac

* 19/10 : Intervention SICTOM : Cycle 3
* 19/09 : Spectacle MAIF : « Trottiner sans se faire écrabouiller » MS-GS-CP
* 03/10 : photos scolaires et individuelles.
* 04/10 : PS/MS : Intervention de Célestine de la Ludothèque pour initier les élèves aux jeux de société et aux jeux coopératifs.
* 11/10 : Elections des parents d’élèves
* Période 1 : Projet Escrime pour les CM2 (Intervenant extérieur)
* Projet Comédie Musicale : CM2 et CE2/CM1
* Inscription de la classe de CM1 au dispositif « ROMA »
* Ecole et cinéma pour la classe de GS-CP (3 films)
* Projet cour « Espaces récréatifs »

Projets :

* 11/11 : armistice : Marseillaise,
* 12/11 : Cross USEP Cycle 3 à St Amand de Coly (annulé pour cause de terrain impraticable)
* 22/11 : GS-CP : Intervention de Célestine de la Ludothèque (même principe que PS-MS)
* 28/11 : Ecole et cinéma pour la classe de GS-CP : « Les contes de la Mère Poule »
* 02/12 : Intervention SICTOM : Cycle 1 et 2
* 02/12 et 13/12 : Visite médicale GS, CE2, CM1, CM2 : Infirmière scolaire
* 13/12 : Intervention de l’infirmière scolaire Eline Constant : «  Hygiène alimentaire, Hygiène de vie », classe CE2-CM1
* 13/12 : Comédie Musicale CE2-CM1, CM2« Mr Joseph » à la salle des fêtes de Salignac.
* 19/12 : Pyjama Day et passage du Père Noël.
* Janvier : intervention de l’infirmière scolaire « Sommeil et hygiène » pour les GS/CP
* 03/04 : Carnaval à Salignac : MFR, EHPAD et Borrèze : Thème « Flash Color »

Borrèze

* 19/09 : Spectacle MAIF : « Trottiner sans se faire écrabouiller » CP/CE1
* 11/10 : Elections des parents d’élèves
* 17/10 : photos scolaires

Projets :

* 11/11 : commémoration Armistice (chant et dépôt de gerbe)
* 13/12 : sortie à la patinoire de Sarlat de 11h à 12h
* 16/12 : Visite médicale CP/CE1
* 20/12 : Journée « Pull de Noël » (ateliers divers)

8) Remerciements

Salignac

* A la municipalité pour l’achat de mobilier et matériel cantine, mobilier de classe : tables et chaises pour la classe de CE2-CM1, tablettes et VPI (classe CM2), les travaux divers et variés.
* Au personnel périscolaire et aux employés municipaux pour leur investissement.
* A l’amicale Laïque pour l’aide et l’organisation de la fête de l’école 2019, les transports en bus et les sorties prévues ainsi que pour les petits achats (cuisine, jeux, …) depuis le début de l’année.

Borrèze

* A la municipalité pour les travaux de la cour, de la classe.
* A Maïté (mairie) pour le prêt de livres.

9) Questions diverses

Salignac

• Quantités et qualité des repas servis à la cantine : On jette beaucoup de nourriture. Virginie sonde les enfants (une appréciation quotidienne est réalisée par le personnel et les enfants) cf. audit réalisé.

Si un plat n’a pas été apprécié, les cuisiniers le modifient. Beaucoup d’amélioration depuis quelques temps. Il est proposé de mettre en ligne sur le site de la mairie le compte-rendu des appréciations des repas.

• Qualité des photos : Le photographe pose une journée de congé pour photographier 105 élèves ainsi que les fratries). C’est un service auquel on adhère ou non. Acheter n’est pas une obligation. Les quelques remarques lui ont été transmises. Peut-être est-ce dû à un problème d’impression.

• Mise en lumière de l’effectif élevé en maternelle (PS/MS = 35 élèves). Il serait bien que les représentants de parents fassent un courrier pour le pointer ainsi que le faible taux d’encadrement (2 pour 35 en maternelle contre 1 pour 8 en crèche). Le courrier serait fait dans le but de faire remonter les réalités du terrain. Il faut que les conditions d’accueil suivent maintenant que la scolarisation obligatoire est effective dès 3 ans.

Dates des prochains conseils d’école : Mars 2020 à Borrèze et juin 2020 à Salignac.